



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER DU 13 JUIN 2019
(Présentiel Martinique)**

Objet : Calendrier de congés des étudiants

Le Conseil Académique, réuni en formation plénière sous la présidence de Monsieur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles, statuant sur le calendrier de congés des étudiants, a validé le document figurant ci-dessous :

Fait à Pointe à Pitre, le 17 juin 2019

Le Président de l'Université des Antilles





CALENDRIER DE CONGES DES ETUDIANTS ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

TOUSSAINT

- vendredi 01 novembre au samedi 02 novembre 2019 inclus (hors UFR STAPS)
- lundi 28 octobre au samedi 02 novembre 2019 inclus (UFR STAPS)

ARMISTICE

- lundi 11 novembre 2019

NOEL

- samedi 21 décembre 2019 inclus au samedi 04 janvier 2020 inclus

CARNAVAL

- lundi 24 février inclus au mercredi 26 février 2020 inclus (Guadeloupe)
- lundi 24 février inclus au jeudi 27 février 2020 inclus (Martinique)

MI-CAREME

- jeudi 19 mars 2020 (Guadeloupe uniquement)

PAQUES

- jeudi 09 avril inclus au samedi 18 avril 2020 inclus

FETE DU TRAVAIL

- vendredi 1^{er} mai 2020

VICTOIRE 1945

- vendredi 08 mai 2020

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- vendredi 22 mai 2020 (Martinique)
- mercredi 27 mai 2020 (Guadeloupe)

ASCENSION

- jeudi 21 mai 2020

PENTECOTE

- lundi 1^{er} juin 2020